

Communiqué de presse Comité congé parental

Berne, le 30 avril 2021

Dépôt de l'initiative pour un congé parental cantonal



Près de 20'000 signatures pour le congé parental !

Les parents du canton peuvent se réjouir : aujourd'hui, le Comité congé parental a déposé son initiative pour un congé parental cantonal auprès de la chancellerie d'État. Malgré les conditions difficiles, l'initiative a très nettement abouti avec 19'962 signatures.

Aujourd'hui, le Comité congé parental a déposé les signatures authentifiées pour l'initiative pour un congé parental cantonal lors d'une action devant la chancellerie d'État. Malgré des conditions rendues difficiles par la pandémie de coronavirus, 19'962 signatures ont pu être authentifiées, un chiffre dépassant nettement le nombre de 15'000 signatures nécessaires. Cela prouve que la population de notre canton souhaite un congé parental digne de ce nom. La présidente du comité et députée socialiste au Grand Conseil Tanja Bauer déclare : « Cette initiative a très nettement abouti malgré les conditions difficiles. Cela montre clairement la volonté des Bernoises et des Bernois d'avoir un véritable congé parental ! »

La pandémie de coronavirus a aussi eu des répercussions sur la collecte de signatures. Le nombre de griffes nécessaires a été dépassé à l'issue d'un formidable sprint final. Mirjam Veglio, co-présidente du PS du canton de Berne : « Nos membres ont montré un engagement hors du commun. Mieux concilier la famille et le travail est un objectif essentiel pour le PS. » L'initiative a reçu un accueil particulièrement favorable dans les régions urbaines, mais un grand nombre de signatures ont aussi pu être récolté dans les régions rurales. Maurane Riesen, députée PSA au Grand Conseil : « C'est le canton dans son ensemble qui a besoin d'un véritable congé parental. Grâce à notre bon réseau régional, nous sommes aussi parvenus à collecter de nombreuses signatures dans le Jura bernois. »

L'initiative doit permettre d'introduire un congé parental cantonal de 24 semaines, en plus du congé maternité et du congé paternité déjà en place sur le plan fédéral. Chaque parent aurait ainsi un droit individuel de six semaines, les parents se répartissant librement les 12 semaines restantes, leur permettant de participer tous deux aux soins et aux tâches ménagères. Les pères en particulier s'investiraient davantage auprès de l'enfant et assumeraient plus de responsabilités dans sa prise en charge. David Stampfli, député socialiste au Grand Conseil : « Aujourd'hui, les deux parents veulent s'investir pour leurs enfants. Lors de la collecte de signatures, nous avons constaté que les jeunes hommes ont été particulièrement nombreux à signer l'initiative. »

Informations sur l'initiative pour un congé parental

<https://congeparental.be>

Renseignements complémentaires

Tanja Bauer, président du Comité congé parental, députée PS au Grand Conseil, 079 203 27 20

Mirjam Veglio, Comité congé parental, co-présidente du PS du canton de Berne, 079 687 52 75

Maurane Riesen, Comité congé parental, députée PSA au Grand Conseil, 076 588 52 99

David Stampfli, Comité congé parental, député PS au Grand Conseil, 079 775 62 05